

L'histoire économique

Autor(en): **Savoy, Emile**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Annales fribourgeoises**

Band (Jahr): **18 (1930)**

Heft 1

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-817561>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'HISTOIRE ECONOMIQUE

par D^r EMILE SAVOY, conseiller d'Etat.

L'Economie politique tient aujourd'hui une place importante dans les études universitaires et dans la vie intellectuelle des personnes qui consacrent leur activité aux affaires publiques. En ces dernières années cette discipline fut complétée par l'histoire des doctrines économiques qui prend date avec la naissance de l'économie politique, c'est-à-dire suivant la majorité des écrivains, avec le XVIII^{me} siècle. Mais, avant la formation de cette science, il est évident que les peuples furent guidés dans leurs préoccupations économiques par des idées, par une pensée économique. Cette histoire de la pensée économique est en voie de formation. Elle ne se confond pas avec l'histoire de l'économie politique et de la sociologie, ni avec l'histoire des doctrines et l'histoire économique.

La pensée économique est la résultante d'un ensemble de raisonnements logiquement enchaînés qui déterminèrent la création ou la modification de faits et d'institutions économiques à travers les âges ; elle doit être reconstituée par des opérations d'analyses et de synthèses qui portent sur ces faits et ces institutions, avec l'aide de sciences auxiliaires¹.

¹ L'histoire des doctrines est, en deux mots, l'exposé de la pensée économique telle qu'elle résulte des *écrits* publiés par les auteurs qui ont formulé les principes de la science économique.

Cette distinction entre la pensée économique et les doctrines économiques s'impose, car les sources et les méthodes de ces deux

Dans un livre presque oublié aujourd'hui, J.-K. Ingram¹, expose comment on peut reconstituer la pensée économique depuis les temps anciens. Les traits de la pensée philosophique, sociale et économique, selon cet auteur, seraient les suivants pour l'antiquité grecque et romaine : 1^o subordination de l'individu à l'Etat, dont il reçoit tout et auquel il doit tout; 2^o l'Etat exerce par suite un contrôle et une autorité régulatrice dans toutes les sphères de la vie sociale, y compris la sphère économique, pour mettre l'action individuelle en harmonie avec le bien général; 3^o combinée avec ces notions fondamentales, la tendance générale consiste à attribuer aux institutions et à l'action législative une efficacité illimitée, comme si le corps social n'avait pas d'énergie propre et devait recevoir une impulsion de l'extérieur.

La pensée économique et sociale à travers le moyen âge est fort intéressante. Il suffit de rappeler que l'avarice la cupidité, même quand ces vices ne menaçaient pas le bien d'autrui, sont tenus pour la cause de tout mal. Le commerce était regardé avec défaveur. On disait, en parlant de l'agriculture: *Deo non displacet* et du marchand: *Deo placere non potest*.

Ces quelques considérations suffisent à marquer l'importance de l'histoire de la pensée économique et tout l'intérêt qu'elle éveille.

Il est de toute évidence qu'un courant de pensée s'est manifesté de bonne heure, grâce auquel l'homme a pris contact avec les faits économiques, en vue de les adapter à ses besoins, de les modifier suivant les nécessités du progrès, de diriger les fonctions économiques des sociétés politiques dans leurs rapports avec le bien de l'homme et avec la prospérité publique. L'analyse de la pensée qui

histoires sont différentes. Faute d'établir cette ligne de démarcation, nombre d'écrivains ont commis des erreurs et des confusions qui alimentent de stériles querelles.

¹ A. *History of Political Economy*, Edimbourg, 1888.

inspira le code de Hammourabi (2200 avant J.-C.) nous fournit une preuve certaine en faveur de notre thèse.

L'histoire de la pensée économique n'est encore qu'à ses débuts. Elle est difficile à reconstituer, car elle fait appel à l'histoire économique qui est, elle-même, encore à l'état rudimentaire. En effet, pendant longtemps, ainsi que le remarquent les directeurs des *Annales d'histoire économique et sociale*¹, «deux classes de travailleurs faites pour se comprendre, se côtoient, à l'ordinaire, sans se connaître». Les historiens préoccupés surtout des faits politiques, diplomatiques, de «l'histoire-bataille», ne fournissent qu'une faible contribution à la documentation recherchée par «des hommes de plus en plus nombreux qui consacrent, non sans fièvre parfois, leur activité à l'étude des sociétés et des économies contemporaines». Ce divorce, «devenu traditionnel», doit s'effacer dans l'intérêt de la science et pour assurer le développement de l'histoire de la pensée économique.

L'histoire économique peut être définie: l'histoire appliquée aux faits et aux institutions nés des besoins créés par l'activité économique de l'homme dans sa recherche de la richesse, c'est-à-dire des utilités nécessaires à son existence matérielle, utilités qu'il désire pour satisfaire ses besoins, en surmontant les obstacles qui s'opposent à leur appropriation.

L'économie politique s'occupe des richesses, c'est-à-dire de toute chose valable, matérielle et appropriable, au point de vue de leur production, de leur circulation, de leur distribution et de leur consommation. On voit par là une partie — la plus grande — du cadre tracé à l'histoire économique. Voisine de cette science nous trouvons l'histoire sociale et la sociologie qui complètent et éclairent les faits et les institutions, en relevant l'influence que la

¹ Le premier numéro de cette revue, placée sous la direction de MM. Marc Bloch et Lucien Febvre, a paru le 15 janvier 1929 à la librairie Armand Colin, à Paris.

religion, la morale, le droit, la politique exercent sur l'activité économique de l'homme.

L'histoire s'attache aux faits, aux institutions qu'elle décrit dans leurs aspects qualificatifs et quantitatifs; la science économique, l'économie sociologique s'efforcent de reconstituer les lois qui président à l'activité des hommes dans la recherche de la richesse.

Une école économique — l'école historique — aspirant à faire pour l'économie politique ce que Savigny avait fait pour le droit, orienta ses travaux vers l'histoire. Son fondateur, Guillaume Roscher, ne prétendait pas faire, en écrivant ses *Principes d'économie politique*, autre chose que de l'histoire économique. « Notre but, dit-il dans la préface de cet ouvrage, est la description de ce que les peuples ont voulu et senti en matière économique, des buts qu'ils ont poursuivis et atteints, des raisons pour lesquelles ils les ont poursuivis et atteints. Une telle recherche ne peut être faite qu'en restant étroitement en contact avec les autres sciences de la vie nationale, en particulier avec l'histoire du droit, l'histoire politique et l'histoire de la civilisation. »

Avec Hildebrand, un autre adepte de l'école historique, l'économie politique tend, en Allemagne du moins, à devenir uniquement « la science des lois du développement économique des peuples ».

Réagissant contre les tendances de l'école classique, les économistes de l'école historique, malgré leurs exagérations, ont rendu service à l'économie sociologique en mettant en lumière la nature des rapports qui unissent la science économique et l'histoire.

L'histoire économique, en harmonisant les phénomènes qu'elle étudie, avec les autres phénomènes de l'histoire, rend plus vivante, plus vraie, plus utile, plus intelligente, l'histoire générale.

Les économistes qui n'adhèrent pas à la méthode de l'école historique sont cependant heureux d'avoir recours à l'histoire économique pour consolider les bases fonda-

mentales de l'économique, pour mieux connaître les faits et les institutions qui lui servent de points d'appui, et surtout pour étudier la pensée économique à travers les âges.

L'histoire générale était loin de fournir aux économistes les matériaux dont la science avait un pressant besoin sous l'empire des progrès réalisés par l'économie politique et surtout par l'histoire de la pensée économique. Ce n'est guère qu'à partir de la seconde moitié du XIX^{me} siècle que des savants se spécialisèrent dans la recherche des faits et des institutions économiques.

Pendant longtemps, ainsi que nous l'avons dit, l'histoire générale n'a pas vu, ni surtout mis en lumière, les relations qui existent entre les diverses activités de l'homme. Elle n'a pas vu, en particulier, celles qui résultent du travail, et qui procurent des utilités économiques et plus spécialement les utilités immédiatement nécessaires à l'existence de l'homme, celles qui sont fournies directement et nécessairement par l'agriculture¹. La question des subsistances n'a cessé d'avoir, dès les premiers âges de l'humanité, une importance primordiale et capitale. Au fur et à mesure du développement de la civilisation, de l'augmentation de la population, de la constitution des grandes agglomérations, ce problème prend une place de plus en plus grande dans l'histoire. M. Bourguin a pu dire, fort justement, que la question des subsistances domine, au point de vue social, toute la Révolution française².

Nous pourrions multiplier les exemples en examinant les répercussions de la révolution économique, commencée dans la deuxième partie du XVII^{me} siècle, et qui a consisté à semer pour faire des herbages et à obtenir des prairies artificielles. Celles-ci mirent un terme à l'appauvrissement

¹ Ces pages sont un résumé d'un chapitre des *Prolégomènes* de mon ouvrage en préparation, *L'Agriculture à travers les âges*. Histoire des faits, des institutions et des doctrines depuis Hammourabi à 1930.

² *Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales*, année 1921, p. 209.

progressif de la terre et écartèrent le danger de leur désertion. Toute une économie et une histoire sociale nouvelle sont nées de cette conquête que nous signale l'histoire économique et que ne saurait négliger l'histoire générale.

Dans son récent ouvrage « Esquisse d'une histoire économique et sociale de la France », M. Henri Sée, un spécialiste de l'histoire économique écrit : « L'un des phénomènes essentiels de l'évolution économique et sociale de l'Europe occidentale et de l'Allemagne, au cours du XIX^{me} siècle, et surtout dans la seconde partie de ce siècle, ce sont les progrès de la population urbaine aux dépens de la population rurale, et c'est en Angleterre que ce phénomène est le plus marqué ».

C'est à l'histoire économique et sociale qu'il appartient de mettre en lumière, par l'analyse et la synthèse, des faits et des institutions, qui marquèrent pratiquement l'activité humaine, et qui furent peut-être le résultat de conceptions philosophiques, morales, religieuses, juridiques ou autres. Nous en constatons les résultats et les conséquences par l'histoire. Cette étude est indispensable pour marquer l'aboutissement des efforts du travail de l'homme sur le terrain économique et social.

Nous pouvons dire avec L. Cossa qu'il y a de nombreux points de contact entre l'histoire économique et l'économie sociologique. La première raconte les faits concernant l'ordre social des richesses et en recherche le lien causal et immédiat ; la seconde, par contre, étudie les caractères essentiels, les causes premières et les lois rationnelles.

« L'histoire économique peut servir davantage encore à l'économie politique en déterminant mieux le caractère limite et purement relatif de certaines lois économiques dérivées, qui varient avec le changement des conditions sociales qui en sont la condition nécessaire », écrit L. Cossa ¹. Cet économiste fait remarquer, d'autre part, que l'économie politique fournit à l'histoire économique les critères

¹ LUIGI COSSA, *Histoire des doctrines économiques*, p. 27.

théoriques qui lui sont indispensables pour le choix, la coordination et l'application des faits, des conditions et des institutions qui en forment la matière.

La liste des historiens qui se sont spécialisés dans l'étude des faits économiques est déjà importante. Les économistes et les historiens de la pensée et des doctrines économiques ne peuvent que se réjouir de voir ces précieux collaborateurs venir leur apporter tous les jours des matériaux nouveaux qu'ils recueillent avec grand soin, comme un archéologue ramasse, avec passion, les vestiges du passé dans les fouilles que met à jour la pioche des travailleurs.

« C'est une banalité de dénoncer, comme un des obstacles les plus graves qui s'opposent aux progrès de l'histoire économique, l'état de la documentation. Les témoignages ne sont pas seulement, pour certaines époques, très rares, et, pour toutes, d'interprétation singulièrement délicate. La première difficulté, et souvent la plus redoutable, est de les rassembler; car ils sont de nature infiniment diverse, et, par surcroît, matériellement très dispersés¹. »

Dans le domaine qui nous préoccupe plus spécialement, celui de l'agriculture, nous devons signaler les remarquables études de M. Henri Sée. Cet écrivain, alliant de vastes et sûres connaissances historiques à une science économique éprouvée, nous a donné une longue série d'ouvrages précieux dont nous ne citerons que quelques uns: *Les classes rurales et le régime domanial en France au moyen âge*, (1901); *Esquisse d'une histoire du régime agraire en Europe, aux XVIII^{me} et XIX^{me} siècles*, (1921); *La France économique et sociale au XVIII^{me} siècle* (1925), etc.

En limitant nos indications, très sommaires, aux historiens de langue française qui se sont préoccupés du facteur agricole, nous mentionnerons les études d'une haute valeur scientifique, dues à M. Paul Guiraud, *Études économiques sur l'antiquité. La propriété foncière en*

¹ *Annales d'histoire économique et sociale*, n° 1, p. 58.

Grèce et à Rome ; à M. Glotz, Gustave, *Le travail dans la Grèce antique* ; à M. Alfred Musset, *Le blé dans le monde* ; à M. Lacombe, *L'appropriation du sol* ; à M. Edouard Baudouin, *Les grands domaines de l'Empire romain* ; à M. Edouard Cuq, *La propriété foncière en Chaldée* ; à M. Rappart, *Le facteur économique dans l'avènement de la démocratie moderne*. Nous devrions citer encore les Boissonnade, les d'Avenel, les d'Arbois de Jubainville, les Billiard, les Maspero et une foule d'autres écrivains qui ont fourni des contributions vraiment remarquables. En ces dernières années des études sur des questions agricoles spéciales ont été publiées par M^{lle} Fernande Hartmann, *L'agriculture dans l'ancienne Egypte* ; par M. Jardé, *Les céréales dans l'antiquité* ; Ringelmann, *Essai sur l'histoire du génie rural*.

Les historiens, à l'exemple du maître dont la science française s'honore, Fustel de Coulanges, font de plus en plus une place à l'histoire des faits économiques.

Si nous ajoutons que, dans tous les pays, l'histoire économique prend tous les jours une importance marquée, on peut se rendre compte de l'influence qu'elle exerce sur les sciences économiques et sociales, ce d'autant plus que les historiens négligeront de moins en moins les liaisons nécessaires entre ces diverses disciplines.

En nous plaçant sur le terrain de l'histoire économique intéressant le facteur agricole en Suisse et dans le canton de Fribourg, de nombreuses questions pourraient faire l'objet d'utiles travaux. Nous en citerons quelques-uns : Histoire économique de la propriété aux différentes époques ; L'influence des transformations de la propriété rurale sur l'agriculture ; L'agriculture sous l'ancien régime dans le canton de Fribourg ; Les crises agricoles et les disettes ; Les impôts et l'agriculture ; Le rachat des dîmes dans le canton de Fribourg (1798-1848) ; La production du blé, la législation et la politique des céréales en Suisse¹ ; La si-

¹ M. ANDRÉ MORAX, dans sa thèse, *La politique du pain*, Lausanne 1922, a effleuré quelques-unes de ces questions. M.

tuation des travailleurs agricoles dès le XII^{me} siècle; La condition des classes rurales; La vie des paysans et la vie à la campagne; Les systèmes de tenures du sol; Les industries rurales; Les régimes hypothécaires dans leurs rapports avec le facteur agricole; Le rôle des couvents sur l'agriculture; La production laitière, l'utilisation du lait et le commerce du fromage jusqu'au XIX^{me} siècle; L'origine et les transformations des pâturages communs; Le droit de vaine pâture et de libre parcours; Le développement de l'industrie et sa répercussion sur l'agriculture; L'alliance française et la politique du sel sous l'ancien régime.

Comme on le voit, le champ est vaste et nous souhaitons que de nombreux travailleurs viennent le défricher.

ALFRED RIBEAUD, dans le *Le Moulin féodal* a publié, en 1920, une étude fort intéressante sur ces problèmes envisagés dans le cadre de la principauté épiscopale de Bâle.